

Image not found or type unknown



Déménagement de site, Recours

Par **Oliced**, le **28/09/2011** à **15:28**

Bonjour,
Pour essayer de faire simple.
Maison mère de DL SANTE (Issy les moulineaux)
Second site DLSANTE (Massy Palaiseau)

La direction vient de nous affirmer oralement la fermeture du site de Massy sans aucune autre information.

Sont ils dans leur droit d'affirmer sans lettre AR, sans mail ?
Avons nous un recours ?
Pouvons nous décider le jour J de ne pas suivre sur Issy les Mlx ?

Que peut il se passer ?

Je vous en remercie,